



## Plan Local d'Urbanisme

N°5 - Plan de zonage A

Échelle : 1/5 000e  
Date d'approbation du PLU : 4 juin 2020  
Modification simplifiée n°1 : 23 octobre 2025

L'Atelier d'Ys  
21 rue du Trefle  
35520 La Mézière  
02.99.66.67.81

- PRESCRIPTIONS DIVERSES**
  - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
  - Centralité (L 151-16 du CU)
  - Marges de recul par rapport à l'axe de la voie
  - Zone de nuisances sonores
  - 250 mètres de part et d'autre de la RN 12
  - 100 mètres de part et d'autre de la RD 166
  - 250 mètres de part et d'autre de la voie ferrée
- SERVITUDES PARTICULIÈRES**
  - Préservation des commerces (L 151-16 du CU)
  - Emplacements réservés (L 151-41 du CU)
  - Carrière (R 151-34 2<sup>e</sup> du CU) Les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées
  - PDIPR - Liaisons douces à conserver, à modifier ou à créer (L 151-38 du CU)
  - Zone de protection du PLU au titre de l'archéologie

### DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

- Protection environnementale
  - Élement de paysage (L 151-23 du CU) – Haies
  - Élement de paysage (L 151-23 du CU) – Boisements
  - Zone humide
- Protection architecturale
  - Élement de paysage (L 151-19 du CU) – Bâti
  - Changement de destination d'un bâtiment agricole (L 151-11 du CU)

ZONES URBAINES  
UC (Centre-bourg)  
UE (Extensions pavillonnaires)  
UL (Équipements collectifs)  
UAa et UAb (Zones à vocation économique)

ZONES NATURELLES  
NP (Espace naturel)  
NL (Espace naturel de loisirs)

INFORMATIONS DIVERSES

Limites communales  
Cours d'eau  
Plan d'eau  
Atlas des zones inondables (pour information)

ZONES D'URBANISATION FUTURE  
1AUe (À vocation principale d'habitat)  
1AUL (À vocation d'équipements)  
1AUAA (À vocation économique)  
2AUE (À vocation d'habitat - long terme)

ZONES AGRICOLES  
A (Espace agricole)  
Ai (STEICAL - À vocation économique)

